



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 9 avril 2020

*Mobilisation d'agents assermentés pour la surveillance
des massifs forestiers de la Seine-et-Marne*

La Seine-et-Marne compte un grand nombre de forêts accueillant le week-end des promenades et autres activités sportives, la forêt de Fontainebleau étant la plus grande et la plus connue.

Les agents de l'Office National des Forêts (ONF), de l'Agence des Espaces Verts (AEV), de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), des gardes particuliers assermentés (gardes-chasse), et des techniciens assermentés de la Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne y interviennent régulièrement au titre de leur mission de service public, pour veiller au respect des réglementations dont ils ont la charge.

Lors des derniers week-ends, le Préfet de Seine-et-Marne a donc réquisitionné certains d'entre eux au titre des coopérations de sécurité avec les forces de l'ordre pour assurer une présence sur le terrain, et, le cas échéant, signaler aux forces de l'ordre les infractions aux règles de confinement dont ils étaient témoins. Aucun procès-verbal n'a été dressé sur la base de ce dispositif.

Leurs bases juridiques s'avérant néanmoins fragiles, ces arrêtés ont été retirés et le dispositif ne sera pas reconduit pour les prochains week-ends.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr